

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 10 février 2010

Président : Éric THOMAS

Présents : Tous les membres sauf excusés.

Excusés : MM. MICHON, TAVEL, Mme ROURE et M. YANTOUR

Secrétaire de séance : Franck GAUDET

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le mercredi 10 février 2010 à 20 h 30 pour traiter l'ordre du jour suivant :

I – A.T.E.S.A.T.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'État peut mettre à la disposition des communes ses services, dans le cadre d'assistance technique pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire (A.T.E.S.A.T.). Les prestations font l'objet d'une rémunération forfaitaire annuelle correspondant à la mission de base (valeur 2002) : 326,70 euros revalorisée.

Le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide de l'État pour assurer une mission d'assistance technique de base et autorise M. le Maire à signer la convention nécessaire.

II – Coupes de bois

Le Conseil Municipal approuve la proposition de l'O.N.F. relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2010. Les parcelles concernées sont les n° 20 et 24.

III – Bail société de chasse

Le Conseil Municipal décide de renouveler, à compter du 1^{er} avril 2010, le bail de location du droit de chasse sur les terrains communaux à la société de chasse « La Saint Hubert » de Certines et revalorise le montant annuel de la location en le portant de 700 à 750 euros.

IV – Haïti

Le Conseil Municipal décide de venir en aide aux sinistrés d'Haïti suite à la catastrophe du 12 janvier 2010.

300 euros seront versés par virement sur le fonds de concours mis en place par le Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

V – Élections Régionales

Le Conseil Municipal a dressé les bureaux de vote pour les Élections Régionales qui se dérouleront les 14 et 21 mars 2010 de 8 heures à 18 heures.

VI – Sécurité Routière

M. Jean-Michel ODOIT, délégué auprès de la Prévention Routière, fait part au Conseil Municipal du résultat de l'enquête de trafic routier réalisée sur la commune du 8 au 18 janvier 2010. Les données chiffrées ont alimenté le débat sur les actions éventuelles à envisager.

VII – Devis divers

- Le devis des Ets Laporte relatif au changement de deux miroirs, conformes aux voies publiques, a été accepté, pour un montant de 584,58 € HT.
- M. le Maire fait part au Conseil Municipal que les deux photocopieurs acquis en 2001 pour la Mairie et l'École vont être à changer suite à de nombreux problèmes (bourrages, tâches, approvisionnement des pièces détachées de plus en plus difficile). Une proposition a été fournie par le fournisseur actuel. Ce dernier propose une formule locative pour le secrétariat de Mairie et un prêt de photocopieur à titre gracieux pour l'école.
Un devis de location sera demandé à un autre fournisseur pour comparaison.
Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à retenir la meilleure solution.

VIII – Divers

- Mme Françoise BUISSET fait part à l'assemblée d'un projet d'exposition qui sera organisée par les membres de la bibliothèque. Cette exposition concernerait des œuvres de peinture réalisées par des habitants de Certines et pourrait avoir lieu les 25 et 26 septembre 2010.
- Information est donnée par Marie-France PARIOT, Adjointe en charge des affaires scolaires sur les travaux d'aménagements de la classe maternelle de Mme RUDE qui auront lieu la 2^{ème} semaine de congés scolaires de février.
- Le compte rendu de l'assemblée générale de l'amicale du Don du Sang est fait par M. Franck GAUDET, Adjoint en charge des associations.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu
Mercredi 10 mars 2010 à 20 h 30.**

Fait à Certines, le 18 février 2010
Le Maire,
Éric THOMAS